



N°14.90-22 /MESTFP/DDESTFP-Z/SAF/SS

ABOMEY, LE 22/07/ 2022

A

TOUS CHEFS D'ETABLISSEMENTS PUBLICS

OBJET : Constitution du dossier individuel du personnel

Dans le cadre de l'objet ci-dessus cité et dans le souci d'actualiser l'archive départementale du personnel au niveau de la direction, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien informer tous les agents de l'état (fonctionnaire de l'état, agent contractuel de droit public de l'état) à produire un dossier individuel comprenant les pièces ci-après :

- 1- contrats de travail ;
- 2- décision d'engagement ;
- 3- arrêté de nomination ;
- 4- arrêté de titularisation ;
- 5- décisions d'avancement ou avenants ;
- 6- arrêté de promotion ;
- 7- arrêté de reclassement ;
- 8- arrêté d'intégration ;
- 9- arrêté rectificatif ;
- 10- titre d'affectation ;
- 11- note de mise à disposition ;
- 12- titre de détachement ou arrêté de mise en détachement
- 13- titre de renouvellement de détachement
- 14- titre de fin de détachement
- 15- note de mise en disponibilité
- 16- certificats médicaux
- 17- évacuation sanitaire
- 18- lettres de félicitation
- 19- décoration (diverses pièces)

- 20- certificats de mise en stage et de retour de stage
- 21- certificat de 1^{ère} prise de service
- 22- attestation de présence au poste datant de moins de trois (03) mois
- 23- photocopies acte de naissance, acte de mariage, certificat de nationalité, acte d'individualité, carte nationale d'identité en cours de validité (légalisés)
- 24- diplôme au recrutement (légalisé) ;
- 25- diplômes obtenus après recrutement ;
- 26- acte de naissance des enfants (légalisé) ;
- 27- arrêté de mise en formation ;
- 28- décision d'admission définitive ;
- 29- deux (02) photos d'identité récentes ;
- 30- fiche de paie récente ;
- 31- tous les actes de carrière dès la première date de prise de service jusqu'à ce jour ;
- 32- le tout dans une chemise dossier à rabat portant les mentions suivantes : nom et prénoms, statut, matricule, corps et grade, poste actuel et contacts téléphoniques

Lesdits dossiers sont attendus au Service de l'Administration et des Finances de la Direction Départementale du Zou suivant le planning de réception ci-joint.

Une prompt action de votre part dans les délais fixés, est vivement attendue.



Dieudonné T. GAMBIALA
LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DES COLLINES P.1




DIRECTION DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE,
TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU ZOU
(DDESTFP/ZOU)

ABOMEY, LE 22/07/2022

PLANNING DE RECEPTION DES DOSSIERS INDIVIDUELS

N°	DATE	HEURE	COMMUNES	ETABLISSEMENTS	OBS
1	Mercredi 03/08/2022	09 heures	COVE - ZAGNANADO - OUINHI	Tous les CEG des communes de Covè, Zagnanado et Ouinhi	
2	Jeudi 04/08/2022	09 heures	ZA-KPOTA - ZOGBODOMEY	Tous les CEG des communes de Za-Kpota et Zogbodomey	
3	Vendredi 05/08/2022	09 heures	AGBANGNIZOUN - DJIDJA	Tous les CEG des communes d'Agbangnizoun et Djidja	
4	Lundi 08/08/2022	09 heures	BOHICON	CEG 1 BOHICON - CEG 2 BOHICON - CEG 5 BOHICON - CEG SODOHOME - CEG PASSAGON	
5	Mardi 09/08/2022	09 heures	BOHICON (suite)	LYTEB - CEG 4 BOHICON - CEG 3 BOHICON - CEG AVOGBANNA - CEG 6 BOHICON	
6	Mercredi 10/08/2022	09 heures	ABOMEY	CEG 1 ABOMEY - CEG GOHO - CEG ELITES - CEG 3 ABOMEY - LYCEE HOUFFON - CFPA ABOMEY	
7	Jeudi 11/08/2022	09 heures	ABOMEY (suite)	CEG 2 ABOMEY - LYCEE HOUEGBADJA - LYCEE DES JEUNES FILLES - CEG HOUELI - CEG AGBOKPA - CEG SEHOUN	
8	Vendredi 12/08/2022	09 heures		DDESTFP/ZOU et Retardataires	


Le Directeur
et P.O.
K. Eloge AGOSSADOU
Pr. LE DDESTFP/ZOU et P.o
LE C/SAF,